



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE
ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901
(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.21)

25/8/2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les sources sous-marines ont une utilité environnementale inaliénable

Vu la tonalité exclusivement anthropocentrée de l'article « Des sources sous-marines exploitables ? Boira-t-on la mer un jour à Roquebrune Cap Martin ? » paru dans Nice matin du 25 août 2021, l'ASPONA demande l'ajout d'un complément d'information rappelant l'utilité environnementale beaucoup plus large des sources sous-marines.

Les sources et résurgences en mer sont de véritables oasis pour l'apport en minerais et phosphore nécessaire à la faune sous-marine. Elles permettent une oxygénation indispensable au développement d'espèces végétales telles que le phytoplancton, qui parviennent à stocker du carbone, assurant le rôle essentiel de la mer dans la lutte contre le réchauffement climatique et alors que les températures augmentent en Méditerranée 20% plus vite que la moyenne mondiale. Elles contribuent également à la qualité des herbiers de posidonie et à leur régénération.

Bref, ces sources sont au cœur d'un écosystème riche qu'il faut laisser en libre évolution.

C'est le sens du classement européen en zone Natura 2000 des Caps Martin et Mortola. L'ASPONA vient d'ailleurs de demander la création d'une zone de protection forte transfrontalière de Monaco à Vintimille, réunissant ces deux aires marines protégées, dans son avis sur le plan d'action de la Stratégie de Façade Méditerranée 2030.

Face aux risques de pénuries d'eau douce, commençons par préserver à terre nos aquifères et arrêtons de fracturer les nappes phréatiques en creusant aveuglement pour construire des parkings souterrains, comme ce sera le cas pour celui de la gare de Menton.

Retrouvez-nous sur notre site : www.aspona.org ou sur www.facebook.com/ASPONA

Contact : info@aspona.org

adresse postale : BP17 - 06501 MENTON Cedex